

Mémoire à Office de Consultation Publique de Montréal

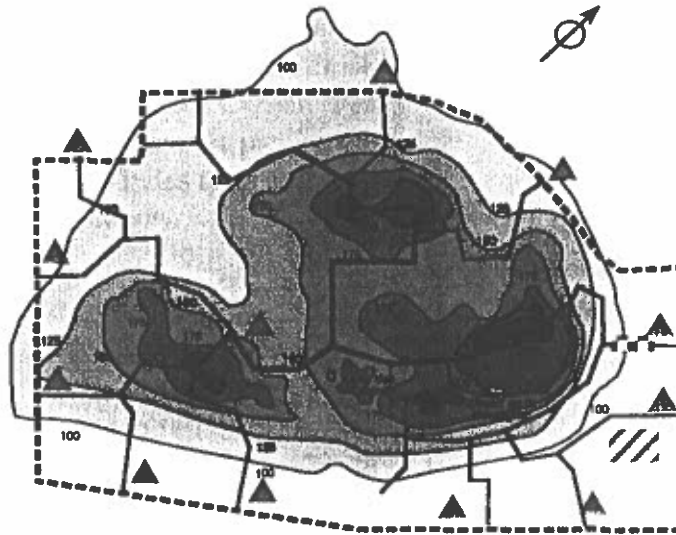
PROJET DE RÉGLEMENT P-03-044 DU CONSEIL MUNICIPAL

Incorporation au plan directeur d'urbanisme du document complémentaire no C092 03386 (Service de Développement Urbain, Section Urbanisme dirigé par Mme Céline Topps)

Mise en valeur des patrimoines historique et naturel du Mont Royal

La Montagne Sacrée

<http://colba.net/~larouche/montroyal>



0 0,5 1,0 km
0,50 INCHES



- A. LE MONT ROYAL - BERCEAU DE MONTRÉAL ET DU CANADA
- B. REPOSITIONNER LE DÉVELOPPEMENT DU MONT ROYAL
- C. LE MONT ROYAL - PRÉVOIR DEMAIN



A. LE MONT ROYAL - BERCEAU DE MONTRÉAL ET DU CANADA

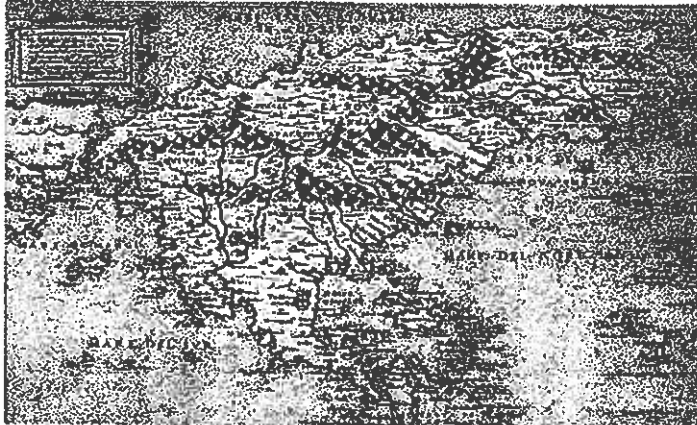
Voir <http://colba.net/~larouchel/venise-contribution/index.html>

Le MONT ROYAL est le centre historique par excellence de Montréal. Il est né en 1535, Il devance d'un siècle l'implantation en 1642 de Ville Marie, une implantation que l'on a faussement qualifiée de fondation de Montréal. Rappelons brièvement les faits d'histoire de cette montagne.

1 - UNE MONTAGNE À L'AVANT-SCÈNE DES DÉCOUVERTES

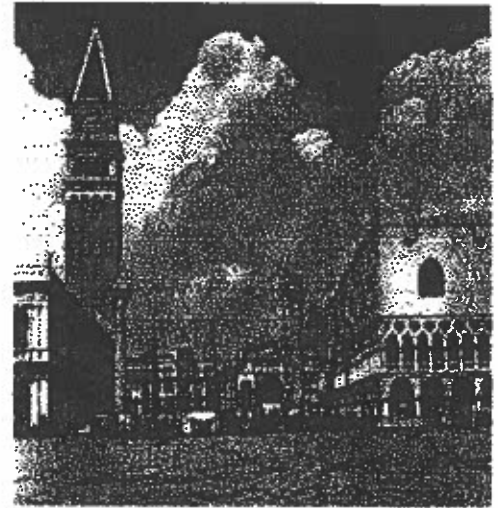
Le 16e siècle fut marqué par une Europe devenue consciente qu'elle n'était pas le nombril du monde, mais au contraire que des territoires inconnus l'entouraient. Suite à la découverte en 1492 des "Indes Occidentales" par Christophe Colomb, tous les pays d'Europe souhaitèrent profiter des richesses que ces territoires inconnus renfermaient et dont le Portugal et l'Espagne tiraient des profits énormes. Vers 1530, François Ier voulu être de la partie. Il choisit son explorateur: Jacques Cartier. Pour Venise, cette prise de conscience fut accrue par son besoin de trouver une nouvelle voie vers les Indes suite à la prise de Constantinople par les Turcs ottomans.

Carte Zaltieri - Venise 1556 - La majorité des endroits identifiés portent des noms italiens: "R.S. Lorenzo" (Saint-Laurent); "La Nova Franza" (Nouvelle-France); "Larcadia" (Acadie).



la montagne, une cuvette entourées des 3 collines composant la montagne. Puis gravissant l'une d'elle, on ne sait laquelle, il nomme la montagne Mont Royal, Suite à cette venue suivirent celles de nombreux visiteurs, en particulier des commerçants désireux de profiter des possibilités d'affaires. Du Mont Royal naîtra une ville, Montréal.

Voir <http://colba.net/~larouchel/jacquescartier/index.html>



Venise- la Piazzatta avec, à gauche, le Palais du Doge. Le doge était assisté par le Conseil des Dix dont le secrétaire fut G.B. Ramusio, de 1533 à 1555.

2 - JACQUES CARTIER PÉNÈTRE LES "INDES OCCIDENTALES"

Suivant les traces de nombreux prédécesseurs, tel ceux de Giovanni Caboto dont on ignore les territoires visités, l'explorateur français Cartier pénètre en 1534 et 1535 au sein des "Indes Occidentales". Son périple le conduit à visiter une bourgade indigène, Hochelaga, point extrême de son exploration. Le lieu de la bourgade: la cuvette de

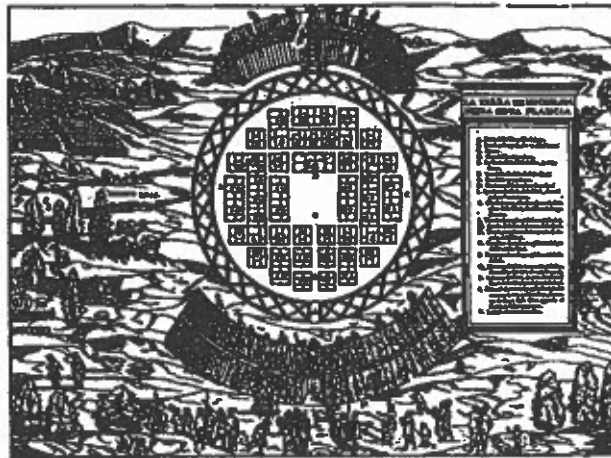
3 - VENISE RAPPORTE AU MONDE L'EXPLORATION FRANÇAISE.

<http://colba.net/~larouchel/venise-contribution/index.html>

Soucieux de trouver cette nouvelle voie tant désirée, l'homme d'État de Venise chargée par la Sérénissime république, Giovanni Battista Ramusio publie entre 1550 et 1559 un très important mémoire intitulé *Delle Navigazioni et Viaggi*, ce en trois tomes, lequel décrit quelques 50 récits de découvertes les plus sérieuses, couvrant l'ensemble des territoires inconnus entourant l'Europe. Il consacre le 3e tome de cet ouvrage aux découvertes des "Indes Occidentales", là où peut-être Venise trouvera-t-elle réponse à son besoin. Avec celles de Cortez, Verrazano et d'autres, celles de Cartier y apparaissent.

Chose aujourd'hui tout à l'honneur de Montréal, il choisit de publier dans ce 3e tome, le récit de l'exploration française. Utilisant le *Brief Recit*, mémoire que Cartier avait remis à son roi en 1545, G.B. Ramusio ajoute à ce mémoire un plan, un admirable plan intitulé *La Terra de Hochelaga*, illustrant la venue de l'explorateur français à la bourgade.

Voir <http://colba.net/~larouchel/jacquescartier/index.html>



PLAN LA TERRA DE HOCHELAGA (1556, 1565, 1606)

4 - L'ADMIRABLE PLAN "LA TERRA DE HOCHELAGA"

Reproduisant à la façon européenne du temps, ce avec mille incongruités, il reproduit de façon imagée la venue de l'explorateur Cartier à Hochelaga. Pour ce faire il utilise "*quatre plans et autres documents*" obtenus de la France. On ignore encore comment il put se procurer ces documents. Sans doute sa fonction d'ambassadeur de Venise auprès de la cour du roi de France l'aida pour ce faire. Une analyse détaillée de ce plan révèle des choses des plus surprenantes:

- le plan est entièrement conforme au récit de Cartier, le *Brief Recit*;
- les collines montrées à ce plan sont EXACTEMENT celles du Mont Royal de l'an 1535;
- le point d'où on observa le Mont Royal se situe dans la cuvette du Mont Royal;
- les nombreuses incongruités montrées à ce plan illustre la grande méconnaissance de l'Europe des mondes inconnus;
- la bourgade Hochelaga reproduit le modèle des villes nouvelles de la Renaissance.
- et autres encore;

<http://colba.net/~larouchel/plan-hochelagal/index.html>

5 - De MONT ROYAL à MONT REAL à MONTRÉAL

Quelques années plus tard, en 1541, Cartier revenait au Canada fonder à Stadacone (Québec) une colonie qui n'eut pas de suites. Au Mont Royal mille événements aujourd'hui mal connus suivirent cette première grande exploration de l'an 1535. L'on sait que de nombreux explorateurs et commerçants suivirent les traces de Cartier, tous venant chercher leur profit. Avec le temps, la montagne changea de nom: de Mont Royal, elle devint le Mont Real plus finalement Montréal. Et le nom de l'île sur laquelle cette montagne était sise suivit cette transformation. De l'île du Mont Royal, elle devint l'île du Mont Real puis finalement l'île de Montréal.

Lorsqu'en 1604 ou environ, Samuel de Champlain quitta la côte Atlantique pour s'établir en milieu plus accueillant, il entra dans la grande voie d'eau fort bien connue, le Saint-Laurent. En 1609, il revenait au mont Royal visiter les lieux. Il en profita pour identifier le site d'une future colonie. Il la nomma "place royale". Un siècle après la venue de Cartier à Hochelaga, en 1642, une colonie prend place: Ville-Marie. Les gens qui s'y trouvaient déjà se reconnaissaient comme "montraellais". Vers 1830, une première municipalité est incorporée. Elle adopte alors le nom de l'île: Montréal.

6 - Le MONT ROYAL - CENTRE HISTORIQUE PAR EXCELLENCE DE MONTRÉAL

Le Mont Royal constitue aujourd'hui le lieu historique premier de Montréal. De cette montagne naquit une ville, Montréal. Cependant, l'histoire a voulu que ces événements historiques dominants de Montréal disparaissent du conscient des gens. Même le ministère de la Culture et des Communications du Québec ignore ces faits. Faussement, le Vieux-Montréal est vu comme premier lieu historique de Montréal. Sans doute l'événement de 1760, celle de l'entrée à Montréal des armées britanniques, a contribué à fausser l'image du patrimoine historique de Montréal. Il faut qu'à l'occasion du "8e Conférence Mondiale des Villes Historiques", conférence qui doit se tenir à Montréal des 6 au 8 octobre 2003, le Mont Royal reprenne sa place comme site historique par excellence de Montréal.

B. REPOSITIONNER LE DÉVELOPPEMENT DU MONT ROYAL

<http://colba.net/~larouchelobscurantismel/index.html>

1 - DÉFINIR CORRECTEMENT LES LIMITES DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

Récemment après des décennies d'inepsie, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec définissait un arrondissement historique et (malheureusement) naturel couvrant qu'une partie de la Montagne. La définition de cet arrondissement est hypothéquée sous plusieurs aspects dont les suivants;

- le territoire défini ne couvre qu'une partie du Mont Royal;
- le tracé proposé pour cet arrondissement est capricieux et incomplet et convient mal aux impératifs de protection et mise en valeur de la montagne.

Soulignons ici que le nom même utilisé pour définir ce territoire, celui de **ARRONDISSEMENT** est ambigu et porte à confusion. Ainsi, on parlera de l'**ARRONDISSEMENT Côte-des-Neiges**, de l'**ARRONDISSEMENT Ville-Marie** et de l'**ARRONDISSEMENT historique**. Lequel est lequel? Les mots **SITE** historique ou encore **ZONE** historique conviendrait largement mieux.



2 - RÉÉQUILIBRER LES DÉPENSES PUBLIQUES

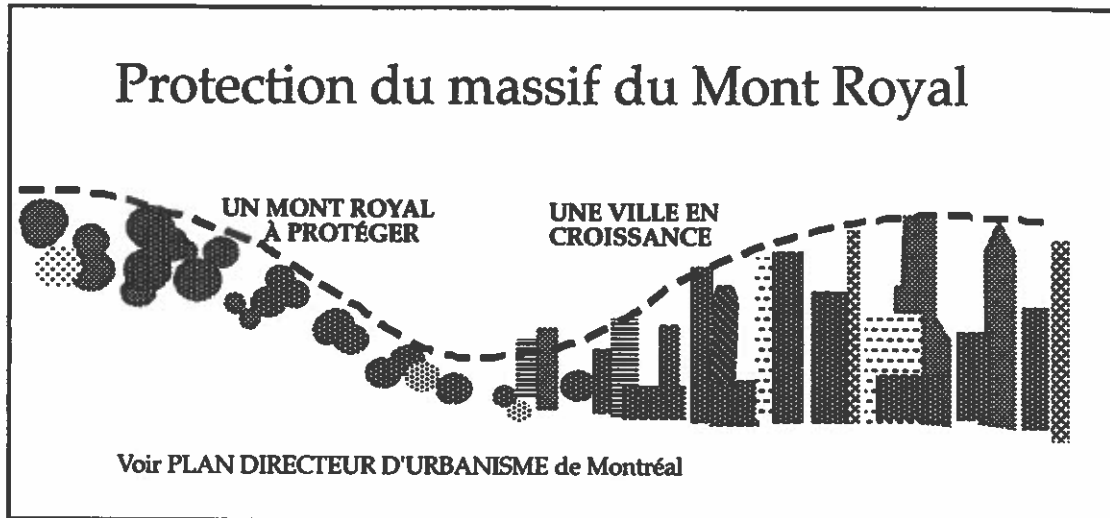
Une analyse sommaire des investissements annoncés soulève des questions. Ils sont à peu près totalement concentrés dans les espaces verts existants. Le Mont Royal est largement plus vaste et important que ces espaces verts. Cette répartition des finances publiques convient mal à l'ensemble des besoins du Mont Royal.

Cette carence provient en bonne part du fait que la ville de Montréal s'est traditionnellement intéressée au PARC et marginalement au MONT ROYAL. Les Amis de la Montagne ont malheureusement encouragé cet égarement. Notons ici que la ville de Montréal possède un Service des Parcs mais qu'elle ne possède pas de service du Patrimoine Historique. Espérons que la récente création du Conseil du Patrimoine apportera le changement désiré et redonnera au Mont Royal les lettres de noblesse que la présente administration ne lui ont pas remises à date.

3 - UNE EXPOSITION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT ROYAL

Présentement, deux expositions sont offertes au public: celle du Grand Chalet du parc Mont-Royal et d'autre part celle de la Maison Smith. Ces deux expositions sont le reflet de la dualité sociale du pays: française et anglaise de Montréal. Il importe que le public ait accès à UNE exposition qui lui donnera une juste idée du Mont Royal et de ses patrimoines historiques et naturels. La présente exposition de la Maison Smith donne une image tronquée du patrimoine de la Montagne, une image de l'histoire des 18e et 19e siècles et du milieu naturel de la montagne. Cette image doit être complétée de celle des 16e et 17e siècles. Ou peut-être un autre lieu, comme le Grand Chalet conviendrait-il mieux comme lieu d'exposition.

C. LE MONT ROYAL - PRÉVOIR DEMAIN



1 - DÉFINIR LE MONT ROYAL DE DEMAIN

Que sera demain le Mont Royal? Quelles sont les mesures légales à mettre en place et qui le protégera des attaques que le développement de Montréal lui réserve. Quelles attaques? Elles sont multiples;

- **ACCÈS AUTOMOBILE:** Comment demain se fera l'accès à la montagne. Les présentes aires de stationnement seront bientôt insuffisants. Force est de contrecarrer la présente tendance à un accès par automobile. Jadis le Mont Royal bénéficiait d'un funiculaire fort convenable. Il faut maintenant apporter réponse à cette tendance néfaste à la montagne.

- **BORDURE VERTE LE LONG DU CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES** - Que deviendra demain ce vaste espace vert, jadis occupé par le ruisseau drainant le Lac aux Castors (ou Hochelaga). De plus, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges longeant cette artère connaît des besoins nouveaux de construction de mausolée qui affecteront le paysage. Que deviendront ces endroits?

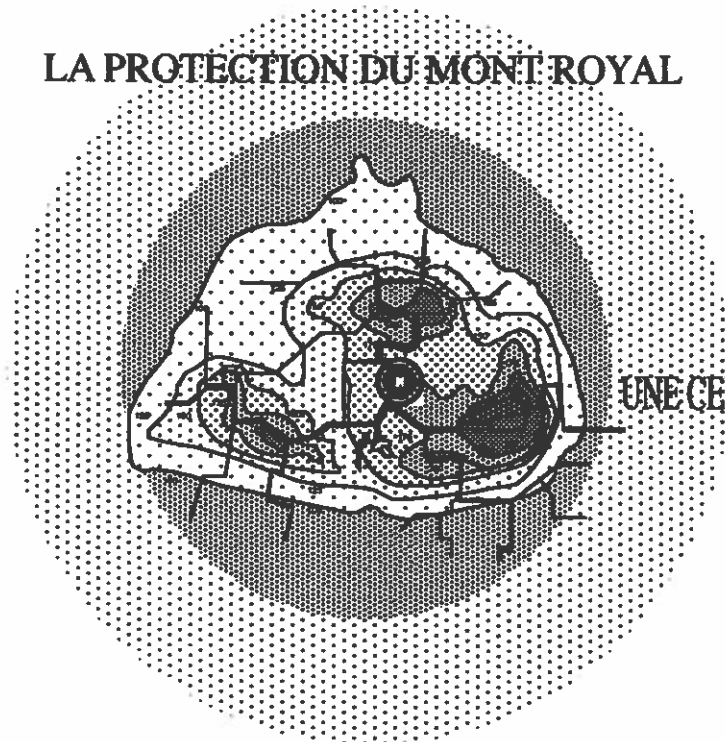
- **HAUSSER LA QUALITÉ DES ABORDS DE LA MONTAGNE.** Les points d'accès à la montagne doivent être en rapport à son importance. Certes il y a l'échangeur de l'Avenue des Pins qui sera repensé. Mentionnons seulement celui d'accès piétonnier au monument G.E Cartier, avenue du Parc. Cette traverse est présentement davantage conçu comme obstacle à la "piste de course automobile", avenue du Parc que comme allée piétonnière.

- **RÉGLEMENTATION D'ENSEMBLE** - La présente réglementation définie à l'arrondissement historique laisse en plan le besoin de protection de la couronne de la montagne où déjà on compte des intrusions majeures, telle celle du Rockhill.

- **RELIER EN UN TOUT LES 3 COLLINES DU MONT ROYAL** - Relier les 3 collines par un réseau piétonnier constitue un impératif majeur de mise en valeur du Mont Royal.

- et encore...

LA PROTECTION DU MONT ROYAL



UNE CEINTURE DE PROTECTION

2 - DÉTERRER HOHELAGA

Il importe de retrouver cette bourgade que jadis Cartier visita en 1535 et dont Venise fit état en 1556. Cette bourgade a donné naissance à la toponomie d'un étang, jadis un lac, le "lac des castors". Le mot Hochelaga, mot indigène, signifie en français *lac des castors*.

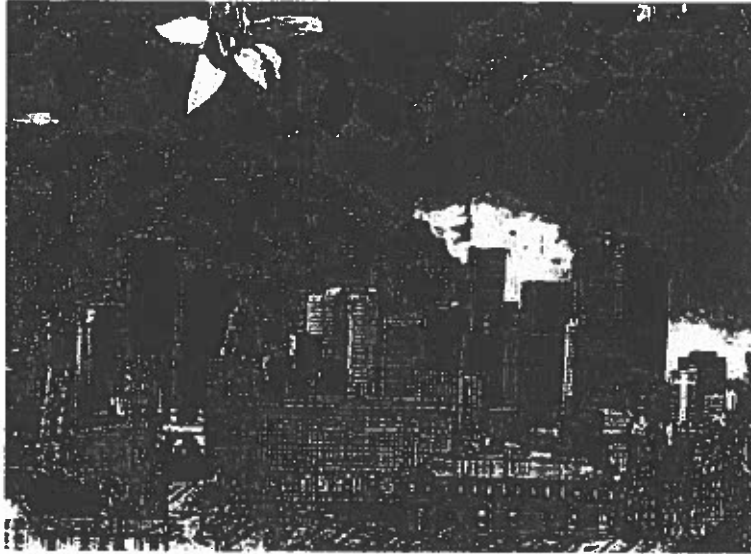
La localisation précise de cette bourgade n'est pas connue. Par ailleurs, il existe aujourd'hui des techniques nouvelles d'analyse du sous-sol de type électro-magnétique ne requérant aucune fouille coûteuse et dérangeante.

Le déterrement de Hochelaga devrait s'accompagner de la recherche à Venise des documents originaux qui permirent à G.B.Ramusio, secrétaire du Conseil des Dix, de concevoir son plan La Terra de Hochelaga. Il est probable que l'on y trouve les documents originaux de l'exploration de Cartier.

3 - LE MONT ROYAL, SITE DU PATRIMOINE HISTORIQUE (Unesco)

Que cette montagne ait été illustrée dès 1556 à Venise au moment où l'Europe s'éveilla à l'existence des territoires alors par eux inconnus est chose pour Montréal fort précieuse. Aucune autre grande ville en Amérique du Nord ne peut se prévaloir de ce grand avantage. C'est un quelque sorte une "fleur au chapeau de Montréal". Montréal se doit d'exploiter une telle richesse.

Pour ce faire, Montréal se doit d'entreprendre cette initiative.. Notons ici par ailleurs que le territoire restreint dit Arrondissement Historique, est contraire à la réussite de cette initiative. Cet Arrondissement historique qui se limite aux 3 sommets ampute la montagne d'une partie importante de son territoire.

*La Montagne Sacrée*Voir <http://colba.net/~larouche/montroyallindex.html> GROS

CONCLUSION

LE MONT ROYAL EST LE JOYAU DE MONTRÉAL IL EST LE SITE HISTORIQUE PAR EXCELLENCE DE LA VILLE. MIEUX QUE LE VIEUX-MONTRÉAL, ELLE LUI A DONNÉ NAISSANCE. AUJOURD'HUI IL CONSTITUE UN JOYAU INESTIMABLE. IL FAUT MAINTENANT ASSURER SON DEMAIN. IL FAUT ICI FÉLICITER LES AMIS DE LA MONTAGNE QUI SE SONT FAITS LES APÔTRES DE LA CONSERVATION DE LA PARTIE VERTE. DE LA MONTAGNE. RESTE À ASSURER LA CONSERVATION DE SON ENSEMBLE.

“Le Canada tient Jacques Cartier pour son premier héros, il fait dater de lui toute notre histoire; pour lui, nulle figure, pas même celle de Champlain, qui a été le fondateur, le colonisateur du Canada, ne s’élève plus haut devant la postérité”

Honorable Pierre-J-Olivier Chauveau le 25 mai 1882
premier ministre du Québec: 1867-1872
Fondateur de la Société Royale du Canada



LES COMPAGNONS
DE JACQUES CARTIER
MONTRÉAL 1535

Pierre Larouche, président et urbaniste

larouche@colba.net

RECOMMANDATIONS: LE MONT ROYAL- SITE HISTORIQUE NATIONAL

RECOMMENDATIONS: MOUNT ROYAL - NATIONAL HISTORICAL SITE

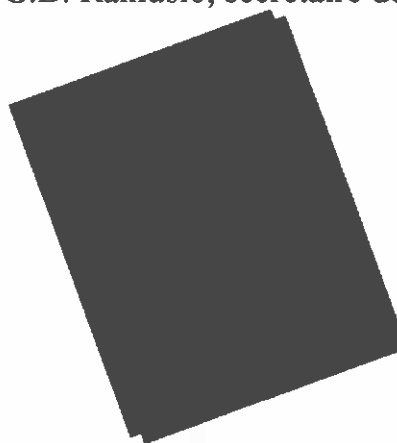
Chose surprenante, le plan La Terra de Hochelaga (Venise 1556) est une reproduction exacte du MONT ROYAL. Force est de conclure que l'auteur de ce plan a obtenu les informations de l'exploration de Jacques Cartier aux Indes Occidentales.

What is most surprising about the plan La Terra de Hochelaga published in Venice in 1556 is the fact that the profile of the hills shown on that plan is exactly that of the mountain. One must therefore conclude that the plan was drawn from information obtained from the exploration of Cartier then seeking a route to India.



Lors de l'Exposition
Universelle TERRE DES
HOMMES (1967), l'Italie remit
au gouvernement du Canada le
mémoire LA NUOVA
FRANCIA soulignant la
contribution faite jadis par
l'Italie en faveur du Canada. Ce
mémoire souligna la haute
qualité des travaux littéraires de
G.B. Ramusio, secrétaire de la

République
Sérénissime
de
Venise.



*In
1967,
at
the
World
Exposition*

*TERRE DES HOMMES, the
government of Italy offered Canada
a memoir entitled LA NUOVA
FRANCIA describing what Venice*

had formerly produced in favor of Canada. The memoir described the literary works of Giovanni Battista Ramusio and stressed the high quality Ramusio's works.

Le Canada se doit de valoriser une montagne qui en fait fut le berceau du pays dont tous les Canadiens peuvent être fiers. À ce titre, il est désirable que le MONT ROYAL soit déclaré site historique national. Récemment, le gouvernement du Québec décrétait qu'une partie de cette montagne devienne site historique. Ce fut un premier bon pas. Mais il faut davantage. Nous ne pouvons que faire nôtre la recommandation des "Amis de la Montagne" qui soulignait le besoin que le "MASSIF du mont Royal soit reconnu dans le décret récemment promulgué par le gouvernement du Québec".

Un tel décret fait appel a de nombreux projets dont les suivants:

- A. Un monument à Jacques Cartier.** Un monument à Jacques Cartier est de la plus élémentaire convenance. Présentement, sur le MONT ROYAL, il n'existe pas.
- B. L'obtention pour cette montagne, ce de l'Unesco, du titre de "Site du patrimoine mondial".** Le plan La Terra de Hochelaga produit à Venise en 1556 est un document unique en Amérique du Nord. L'obtention d'un tel titre sera tout à l'honneur de Montréal, du Québec, du Canada.
- C. La conduite à Hochelaga de fouilles archéologiques.** Les meilleures indications démontrent que Hochelaga ("lac des castors" en français) était sise dans la cuvette du mont royal, entre les 3 collines composant le massif du mont Royal.
- Nous suggérons que la création de ce site historique national soit supportée par la création de deux chaires universitaires, une anglophone, une autre francophone, intitulées **CHAIRE DU CANADA.**

It is of the first importance for Quebec and Canada to decree that MOUNT ROYAL be declared a national historical site. Lately, the Quebec Government has decreed that part of the mountain be an historical site. This first step is a good one but insufficient. One cannot but agree with Les Amis de la Montagne that this decree cover the whole of MOUNT ROYAL. Moreover, this decree will call for specific actions.

A. On MOUNT ROYAL a monument to Jacques Cartier. Presently none exists. It is a question of common sense;

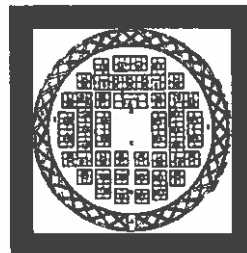
B. Obtaining from Unesco for MOUNT ROYAL the title of World Historical Site;

C. Undertaking of archeological diggings aimed at finding Hochelaga.

These measures and others should be complemented by the creation in two of our Canadian universities, one English, one French, of a chair entitled CANADIAN CHAIR.

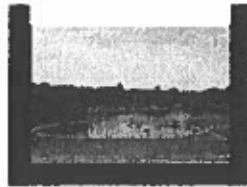


VISITEZ



HOCHELAGA





LAC DES CASTORS (ou HOCHELAGA)



LA MONTAGNE SACRÉE



Pierre Larouche, urbaniste président

